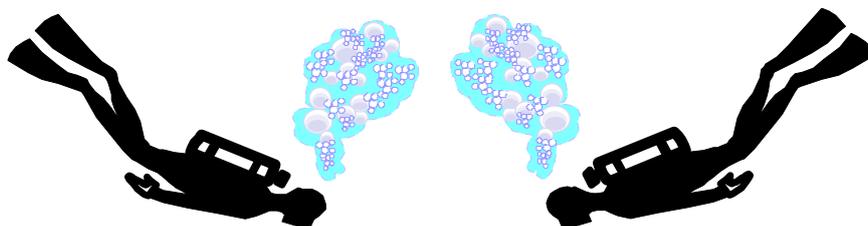


# CE Siège TOTAL UES Amont

## COMMISSION SPORTS ET LOISIRS

### SECTION SUBAQUATIQUE

#### PLONGEE / NAGE AVEC PALMES / APNEE



## Principes de fonctionnement Saison 2008 / 2009

Le bureau de la section subaquatique est composé de :

Yves BRETONNIERE	tél. 01 47 44 43 28	bureau 28 D 44
Manuel DOS SANTOS	tél. 01 47 44 23 52	bureau 2 D 61
Marc JACQUEMIN	tél. 01 47 44 24 05	bureau 03 B 89
Laurent PIECH	tél. 01 41 35 57 26	bureau R237
Laurence PLAISANT	tél. 01 47 44 20 13	bureau 39 G 61

La section a pour vocation d'encadrer ses adhérents et ayants droit du CE SIEGE TOTAL de l'UES AMONT, dans la pratique d'activités subaquatiques (plongée, nage avec palmes, apnée, biologie sous-marine) suivant le JO du 29 Avril 2008, le code du sport et l'arrêté du 22 juin 1998, modifié 2000, régissant la pratique de la plongée à l'air en France. L'adhésion est prévue pour une année, débutant au 4 septembre 2008 jusqu'au 25 JUIN 2009. Toute information est disponible sur « <http://subaquaesamont.free.fr> » et sur « <http://www.subaquaesamont.org> »

Vous pouvez nous contacter pour réaliser un baptême de plongée ou découvrir tout sport subaquatique.

La section dispose de bouteilles, détendeurs et gilets stabilisateurs. Pour des raisons d'hygiène et de morphologie propre à chacun il est conseillé de venir avec ses palmes, masque et tuba et bien entendu son maillot de bains. Réalisation de plusieurs journées baptêmes gratuits dans la saison.

Sur présentation d'un certificat médical (nous demander le formulaire), de 2 photographies (pour les nouveaux adeptes) et d'un chèque vous obtiendrez une licence FFESSM pour l'année en cours et une assurance complémentaire si vous le souhaitez.

La possibilité vous est offerte de passer les divers examens correspondant aux diplômes délivrés par la **Fédération Française d'Etude et de Sports Sous-Marins**, sous la conduite de moniteurs fédéraux. Diplômes reconnus par la CMAS, en équivalence PADI ou SSI, vous facilitant la plongée lors de vos vacances à l'étranger.

Les entraînements en piscine avec moniteur ont lieu au centre sportif de la tour Coupole (01.47.44.51.91) à la Défense chaque jeudi de 18h à 19h45.

Les entraînements en fosse se font le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 19h30 à 20h30 au centre UCPA, Aqua92 de Villeneuve-la -Garenne, 119 Bd Charles de Gaulle, 92 390 Villeneuve-la-garenne (01.40.85.81.28). Le centre est composé de trois fosses de 5 mètres, 10 mètres et 20 mètres de profondeur, accolées à un bassin de 25 mètres de long par 1 mètre 80 de profondeur. Les bouteilles, détendeurs et gilets stabilisateurs sont fournis à cette occasion. Seuls les adhérents à jour de licence et cotisation au club Subaquatiques UES Amont sont assurés a ces séances.

La section a pour habitude de réaliser un stage en mai pour le passage des examens en milieu naturel, des sorties sur un ou deux week-end durant l'été et un stage d'exploration en automne.

Venez partager vos expériences et votre passion subaquatique avec nous.